**3- la langue comme système**

Selon Saussure, la langue est un système de signes linguistique combinés, elle se constitue d’unités linguistiques. Concernant ces unités et les niveaux d’analyse de la langue, Saussure considère que la langue est composée d’unités discrètes qui se définissent par des oppositions entre elles, il s'oppose à la conception naïve selon laquelle une langue serait une liste de termes qui correspondent à autant de choses du monde. La langue est donc un tout cohérent dont chaque élément n’a de sens que par rapport à un autre qui le précède ou le suit. Il le dit d’ailleurs « *C’est une grande illusion de considérer un terme simplement comme l’union d’un certain son avec un certain concept. Le définir aussi ce serait l’isoler du système dont il fait partie, ce serait croire qu’on peut commencer par les termes et construire le système en en faisant la somme, alors qu’au contraire c’est du tout solidaire qu’il faut partir pour obtenir par analyse les éléments qu’il renferme.* »

**4- Le signe linguistique**

1. **Le signe linguistique**

Chez Saussure, le signe linguistique (terme qu’il préfère à celui de mot) comprend deux éléments indissociables (deux faces) : l’image acoustique et le concept, qui ne peuvent exister l’un sans l’autre. Selon Saussure, la notion de signe ne s’applique pas uniquement au système linguistique mais potentiellement à tous les autres systèmes. C’est pourquoi, il remplacera le terme image acoustique par signifiant et celui de concept par signifié, car ils sont plus généraux. Dans le domaine de la linguistique, le signifiant correspond à la forme linguistique du mot et le signifié à son sens. Par exemple, le signifiant de chat est (en français) le mot composé de quatre lettres chat (en anglais, ce signifiant est le mot de trois lettres cat). Le signifié du signe

chat comprend le concept associé à ce mot, c’est-à-dire le fait que le chat est un félin, qu’il a des moustaches, qu’il miaule et mange des souris, etc.

Le signe linguistique unit non une chose et un nom, mais un concept (signifié) et une image acoustique (signifiant). Cette dernière n’est pas le son matériel, chose purement physique, mais l’empreinte psychique de ce son, la représentation que nous en donne le témoignage de nos sens.



1. **Propriétés du signe linguistique**

* **Le caractère arbitraire du signe**

Selon F. de Saussure, le lien qui unit le signifiant au signifié est arbitraire, autrement dit, il n’est pas naturel. Par exemple, il n’y a pas de relation réelle entre le concept de **« lune »** et les phonèmes **/ l / - / y / - / n /** qui forment son signifiant. Ce même concept peut être représenté dans d’autres langues par des signifiants différents : **moon** en anglais, **قمر** en arabe.

Une exception cependant : les **onomatopées**. Dans ce cas, les mots utilisés sont relativement proches du son que l'on veut décrire, et ce, dans toutes les langues.

Le bruit d'un canard :  
-français : couin-couin  
-anglais : quack-quack

* **Le caractère conventionnel du signe**

Pour que les membres d'une communauté se comprennent, il faut qu'ils s'entendent sur les mêmes conventions ou sur les mêmes signes. En conséquence, les signes sont considérés, comme étant conventionnels, en cela qu'ils résultent d'une convention entre les membres d'une communauté. En fait, partager la même langue, c'est également partager un certain nombre de conventions.

* **Le caractère linéaire du signe**

Le signifiant se présente de façon linéaire dans l'axe du temps. Il nous faut du temps pour prononcer un mot, pour le réaliser de façon physique. De même, il y a un ordre qui est suivi lors de sa prononciation. Dans la réalisation du signifiant [wazo], il ne m'est pas permis de prononcer les sons dans un ordre différent de celui que nous avons ci-haut si je veux que les autres locuteurs me comprennent. Les signes forment donc une successivité et non une simultanéité. Par opposition, les signes routiers peuvent se substituer : "obligation de tourner" et "tourner à gauche".

* **Le caractère discret du signe**

Une unité linguistique est définie par sa place et sa position dans le système : c’est en cela qu’elle est discrète. Chaque unité s’oppose à toutes les autres sans gradation.

Exemple : : Paul prend le train

« Train » s’oppose à tous les autres signes, notamment à « bus », « TGV », « tramway  »…

**Récapitulation –signe linguistique-**

**« Un signe linguistique  
est l'union arbitraire et conventionnelle  
d'un signifiant et d'un signifié »**

|  |
| --- |
| L'aspect "**matériel**" du signe, **le signifiant**, est en fait une réalité psychique : il ne s'agit pas du son comme tel, mais du son perçu. C'est pourquoi Saussure parle d' "image acoustique".  L'aspect "**conceptuel**" du signe, **le signifié**, est également une réalité psychique : il ne faut pas confondre le signifié avec le référent (ce à quoi renvoie le signe dans la réalité extérieure). Un signe a un sens (son signifié) que l'objet auquel il fait référence par ce sens existe ou non dans la réalité. Ex. : une licorne.  Le signifié d'un signe est déterminé non pas isolément, mais en fonction de l'ensemble des autres signifiés de la langue, par opposition à eux. C'est pour cela que Saussure dit que [**"Dans la langue, il n'y a que des différences".**](http://www.ac-grenoble.fr/PhiloSophie/logphil/textes/textesm/saussu2m.htm) |